



Procès-verbal du Bureau Directeur élargi aux présidents de comité 30 octobre 2020 - Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula (CD73), CORDURI-DAVIET Valérie, DEFOUR Jean-Pierre, EYMARD Christian (CD43), GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, MOREL Carine, MOREAU Florian (COC), MORENO Jean Luc (CD 03), PEAN Patrick, PERRIN Patrice (CD38), RIPERT Alain, ROBERT Franck (CD26/07), SCHUTTERS Thierry (CTA), SINGLA Patrick (CD 69), SOBIERAJ Daniel (CD01), STOFFER Françoise

Excusés : COLOMBANI Frédéric

Absents : COURTOIS Eric

Participant : CADEI Franck, MULLER Franck, RENAUD Christine

PREAMBULE

Alain Ripert ouvre la séance à 18h35. La majorité du BD étant présente, la réunion peut commencer afin de statuer sur les différents points de l'ordre du jour.

Ce BD a été mis en place de manière urgente afin de pouvoir apporter des réponses dès lundi matin pour faire suite aux différentes annonces et à la fermeture des gymnases durant tout le mois de novembre.

Alain Ripert remercie les différents intervenants pour leur réactivité.

Le BD est structuré en 2 temps : l'un en partage avec les comités, et l'autre sur les sujets concernant la ligue.

Compétitions Sportives (COC)

La fermeture des salles durant tout le mois de novembre soulève plusieurs options à l'issue de cette période :

- Reprise des compétitions mais sans entraînement pour un certain de clubs situés dans les grandes métropoles (interdiction des salles aux adultes, couvre-feu, ...)
- Reprise des compétitions en janvier 2021, après une période de réathlétisation en décembre

Les zones les moins impactées sont le Cantal et l'Allier en ce début de saison, alors que sur les grandes métropoles, seules 1 ou 2 journées ont pu se dérouler.

La COC souhaite prioriser les premières journées ; les reports impacteraient de ne pas jouer la fin du championnat.

Différentes options existent, en prenant en compte les conséquences des décisions de la FFHB, comme par exemple une année blanche (option qui ne peut être prise que par la FFHB).

Questions qui sont soulevées :

- Est-il possible de tout annuler et tout reprendre ?
→ oui certainement si la situation se prolongeait
- Quelle dead-line dans ce cas ?
→ vacances de février
- Est-il possible de jouer sans montées / descentes ?
→ décision fédérale

Des compétitions sur des journées peuvent permettre de faire un championnat avec une mise en place de finales croisées.

Le nombre de rencontres n'est pas identique en jeunes et en séniors du fait de l'accès possible aux salles pour les jeunes ; mais ces rencontres sont très déséquilibrées.

L'option prise initialement était de faire une seconde phase par niveau de jeu. Une alternative possible serait de faire une seconde phase « plus compressée ». Si des poules de niveaux sont mises en place sur une seconde phase, un club éloigné pourra choisir d'intégrer ou non la poule et de rejoindre un niveau plus ou moins élevé afin de ne pas faire des kilomètres de manière excessive.

Les personnes du BD présentes valident à l'unanimité cette position.

Il est arrêté ceci, avec communication aux clubs durant le week-end :

- **Les championnats reprendront en janvier 2021** par les rencontres initialement prévues au calendrier.
- D'autres rencontres seront à reporter, dont les modalités seront précisées ultérieurement.
- Dans tous les cas, la priorité est à donner aux rencontres envisagées sur le calendrier ci-dessous.
- En complément et avec l'accord des 2 clubs :
 - D'autres dates pourront être convenues (avant l'échéance de ce calendrier)
 - Les rencontres peuvent se tenir en semaine ou en dehors des horaires préconisés.
 - Plusieurs rencontres peuvent se jouer une même semaine de compétition (doublage permis au même niveau de jeu)
- Le seul match joué d'une rencontre aller-retour sera considéré comme le match aller.

Rencontres seniors, jusqu'au 4 avril 2021

Les reports des rencontres des journées 1 à 10 demeurent prioritaires sur les suivantes (qui elles peuvent se jouer la même semaine, être reportées à nouveau, y compris après le match initialement prévu comme retour).

- Journée du 3/4 octobre en P16 : journée du 23/24 janvier
- Journée du 10/11 octobre : journée du 6/7 février
- Journée du 17/18 octobre : journée du 30/31 janvier
- Journée du 7/8 novembre les 27/28 février
- Journée du 14/15 novembre les 6/7 mars
- Journée du 21/22 novembre ou 28/29 novembre les 13/14 mars
- Journée du 5/6 décembre les 20/21 mars
- Niveau Division, journée du 12/13 décembre les 27/28 mars
- Championnats régionaux, journée du 12/13 décembre les 3/4 avril

Pour les championnats jeunes, jusqu'au 14 février 2021

Il a été décidé de favoriser la tenue complète d'une seconde phase.

- La journée du 5/6 décembre est reportée au 30/31 janvier
- La journée du 12/13 décembre est reportée au 6/7 février

Il est à ce titre rappelé qu'au plus bas niveau territorial, les formules de compétition en seconde phase pourront être aménagées en fonction des engagements effectifs.

Concernant les inter-comités, et à ce jour, les dates des **16/17 janvier 2021 sont maintenues.**

Formations (ITFE)

Les formations de la semaine prochaine (formations professionnalisantes) auront lieu en distanciel ; à noter que la prise en charge par le CFA est faite en tenant compte du temps réellement passé. Le CFA demande à mettre en place le maximum de solutions afin de ne pas mettre le chômage partiel en place pour les apprentis ; la réforme qui a été mise en place le permet pour l'instant.

Pour les formations modulaires : à étudier ce qu'il est possible de faire, notamment en relation avec la possibilité par les CTF de pouvoir les dispenser à distance (équipement informatique) et selon les choix de leurs employeurs quant au chômage partiel.

Une communication sera faite.

Les formations d'arbitrage faites par l'ITFE pourront être faites à distance sur la période de novembre et décembre ; au-delà cela s'avèrera compliqué.

La problématique se pose sur les certifications qui nécessitent un temps sur le terrain.

Thierry Schutters demande une attention particulière aux certifications sur la partie arbitre : elles n'ont pas été terminées l'an dernier. D'autre part, les JA T3 n'ont pas été certifiés la saison dernière ; doit-on lancer ces formations cette saison ? Est-il possible de mettre en place d'autres dispositions quant aux certifications des T3 ?

Point d'attention : les reports ne pourront pas tous être faits, notamment sur l'arbitrage : des priorités d'actions devront peut-être être mises en place.

Des décisions restrictives sur le nombre de formation à assurer en janvier seront sans doute à prendre.

Les certifications prévues sur le mois de novembre ont été anticipées mais elles se révèlent impossibles à assurer alors que d'autres devront avoir lieu plus tard, en lien avec les CMCD.

Franck Robert indique qu'il y a un ensemble de formations modulaires qui sont en FOAD et qu'elles pourraient être prioritaires sur les autres afin de garder une certaine activité.

Est-il possible d'avoir des supports extérieurs pour la mise en place de certaines formations ? En théorie oui, mais tout un travail de réorganisation doit être fait avant.

PPF

Les pôles sont considérés comme des professionnels du Sport et sont autorisés à pratiquer ; reste à s'assurer, par le biais des proviseurs, que les gymnases soient bien ouverts à la pratique. Si certains proviseurs n'autorisent pas la pratique, les plannings devront être revus.

Les sections sportives ne sont pas considérées comme les pôles et ne sont pas intégrées au PPF : elles ont peu de chances d'être ouvertes.

Il est important de proposer d'autres activités comme de la préparation physique, le hand à 4, le handfit ...

La ligue doit prévoir les autorisations de déplacement pour ses encadrants. Pour les personnes externes (mises à disposition, PSF 38, auto-entrepreneurs) : celles-ci sont gérées par l'employeur.

Avec les élections et le changement de Conseil d'Administration, certaines conventions ne sont pas signées : à régulariser.

Le document de mise à disposition standard est en cours de refonte, avec un formalisme précis et accompagné d'un avenant.

Cette première partie étant terminée, Alain Ripert remercie les différents intervenants pour leur présence.

Il a été demandé lors du CA de septembre qu'un représentant de comité soit présent lors de chaque BD, Jean-Pierre Defour demande s'il ne serait pas possible de commencer ce jour ?

⇒ Oui

Les comités se réunissent lundi afin de s'organiser autour de ce point.

Question : est-ce que ce fonctionnement est dans les 2 sens : un membre du CA invité au BD de comité ?

⇒ Non

Dispositif du télétravail

Les responsables de pôles devraient continuer à travailler. Concernant les autres personnes, le chômage partiel est sans doute à envisager.

La 1^{ère} étape sera de demander le plan de charge de tous jusqu'à la fin de l'année.

Processus retenu :

- Demande des plans de charge à tous (35 heures par semaine pour tous, pour une semaine de 5 jours, 28 heures pour une semaine de 4 jours, ...), pour mardi soir
- Après restitution des plans de charge, travail entre Alain Ripert, Françoise Stofer, Eliane Harent et Franck Cadéi afin d'en faire l'étude. David Fayollat sera invité sur ce point
- Le plan de charge pourra être revu toutes les semaines

La ligue maintient sa position du printemps : en cas de chômage partiel, les salaires seront maintenus entièrement.

Le prochain BD (vendredi 7 novembre) aura lieu avec les présidents des commissions afin d'étudier les arbitrages à effectuer.

Bernard Gallet nous indique, que peut être le chômage partiel serait pris à 100 % pour les métiers du sport : à vérifier.

Deux sujets sont à traiter : mise à jour du site de la ligue et inscriptions en ligne pour les stages.

Site de Clermont-Ferrand

Le lieu prédisposé précédemment ne convient pas sur certains critères : possibilité de réceptionner les formations et accueil de personnes à mobilité réduite. Les recherches continuent.

Le dossier des différents sites devra être abordé de manière régulière : combien de sites différents à terme ? Pour quelles utilisations ? Avantages, Inconvénients ? Une étude prospective sur le bienfondé de l'existant et les évolutions possibles (humaines, structurantes et financières) est lancée.

Sur Clermont-Ferrand, le fait d'avoir des salles dans les locaux de la ligue peut perdre de son intérêt si les salles de CROS restent peu onéreuses.

Ce dossier sera important à gérer.

Finances

Des avoirs seront à mettre en place pour les clubs : les prélèvements sont faits par rapport aux licenciés de l'an dernier, un réajustement est nécessaire. Le nombre de licenciés risquent peu d'évoluer.

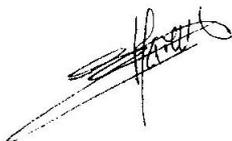
Une surveillance plus accrue des finances doit être mise en place.

Divers

- Problématique des amendes (exemple « absence de responsable de table de marque ») : il est impératif de prendre en compte la vie des clubs et leurs problèmes, et de revoir cette politique.
- Le comité de la Loire indique qu'il ne met pas d'amendes
- Des débats devront être lancés à tous les niveaux : engagements, licences, ... Les licenciés et les clubs cumulent une rupture d'activité sur deux saisons.
- Les rencontres avec la liste électorale FFHB de JP Feuillan auront lieu sous forme de 2 visios.
- AG de la Ligue : elle est impérative en présentiel. Les travaux afin de trouver une salle en mode « COVID » doivent être lancés de suite.
- Une information sera faite aux salariés au cours du week-end afin de les informer du mode de travail mis en place dès ce lundi 2 novembre

Fin de la réunion à 21h00

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

